



HAL
open science

L'orthophonie au regard des sciences sociales

Marianne Woollven, Nicolas Guilhot, Guillaume Jaubert

► **To cite this version:**

Marianne Woollven, Nicolas Guilhot, Guillaume Jaubert. L'orthophonie au regard des sciences sociales. *Rééducation orthophonique*, 2022, 289, pp.5-10. hal-04477606

HAL Id: hal-04477606

<https://hal.science/hal-04477606v1>

Submitted on 8 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'orthophonie au regard des sciences sociales

Marianne WOOLLVEN
Maîtresse de conférences en sociologie
LESCORES – Université Clermont-Auvergne
4 rue Ledru TSA 70402
63001 Clermont-Ferrand cedex 1
Courriel : marianne.woollven@uca.fr

Nicolas GUILHOT
Docteur en histoire, Maître de conférences en sciences de gestion
IFROSS – Université Lyon 3
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 – 69372 Lyon cedex 08
Courriel : nicolas.guilhot@univ-lyon3.fr

Guillaume JAUBERT
Maître de conférences en sciences de gestion
IFROSS – Université Lyon 3
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 – 69372 Lyon cedex 08
Courriel : guillaume.jaubert@univ-lyon3.fr

Les sciences sociales dans La formation des orthophonistes

Pourquoi publier un numéro de *Rééducation Orthophonique* sur les apports des sciences sociales à la formation des orthophonistes ? Si les savoirs scientifiques constituent un enjeu majeur de légitimation pour la profession d'orthophoniste au point qu'un pôle « recherche » officiel s'est développé dans les années 2000 au sein de la profession (Sautier, Perdrix, Guilhot 2014), les disciplines scientifiques généralement mises en lien avec l'orthophonie sont la physiologie, la psychologie, la neurologie et la linguistique. De manière moins évidente, les sciences sociales sont également enseignées dans des formations en orthophonie depuis plusieurs années. C'est le cas notamment au Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Lyon, où des enseignements sont dispensés depuis plus de deux décennies par une équipe qui a rassemblé selon les périodes des doctorant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s en sociologie et en histoire, mais aussi des orthophonistes ayant participé à des travaux de recherche en sciences sociales. Des mémoires sont également réalisés dans une perspective de recherche relevant explicitement des sciences sociales. Cette dernière démarche a vu le jour dans le cadre de la recherche Kalliopé et a donné lieu à la publication de l'ouvrage *Le métier d'orthophoniste* :

langage, genre et profession (Tain 2007), qui a fait date dans l'étude historique et sociologique du groupe professionnel des orthophonistes. La démarche a depuis lors perduré, donnant lieu chaque année à une dizaine de mémoires.

Depuis la rentrée 2013¹, l'ensemble des étudiants en orthophonie bénéficie d'enseignements de sciences sociales, dans le cadre d'une unité d'enseignement de première année intitulée « Sensibilisation aux sciences de la société »² qui a pour objectif de contribuer à la construction d'une posture réflexive et critique chez les futurs rééducateurs. Dans le nouveau cursus en 5 ans instauré avec la reconnaissance au grade master de la formation en orthophonie, le mémoire peut prendre différentes formes dont l'une correspond à un parcours recherche : « *dans ce dernier cas le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur, un chercheur ou un orthophoniste titulaire d'un doctorat.* »³

À Lyon, comme dans d'autres centres de formation, cette reconnaissance des mémoires de recherche a donné lieu à des travaux relevant aussi des sciences sociales. Les coordinateurs et certains contributeurs de ce numéro de *Rééducation Orthophonique* ont dirigé, ou continué à diriger des mémoires analysant des thématiques en lien avec la pratique orthophonique, avec les concepts et les méthodes des sciences sociales.

Ce sont certains de ces mémoires réalisés et soutenus au centre de formation de Lyon depuis la publication du livre de Laurence Tain (2007) il y a quinze ans, que ce numéro veut mettre en avant pour montrer la pertinence, la diversité et l'actualité renouvelée de ces approches.

Des sciences sociales au pluriel, une démarche commune

Dans le cadre des mémoires en orthophonie, l'appellation plurielle de sciences sociales regroupe principalement la sociologie, l'anthropologie et l'histoire, même si certains sujets mobilisent également les sciences de l'éducation, les sciences de gestion, voire la science politique. Malgré leurs différences, ces disciplines présentent des spécificités épistémologiques, théoriques et méthodologiques communes.

¹ Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste. J.O. du 1-9-2013.

² Référentiel de formation du certificat de capacité d'orthophoniste - Bulletin officiel n° 2 du 5 septembre 2013.

³ Article 10 du Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste. J.O. du 1-9-2013.

Les sciences sociales ne se distinguent pas des autres démarches scientifiques par les objets qu'elles étudient, mais par le regard spécifique qu'elles portent sur la réalité (Singly, Giraud, Martin 2013). Les questionnements qui sont les leurs visent « *à regarder au-delà des buts communément admis ou officiellement définis des actions humaines, [ce qui] suppose une certaine conscience du fait que ces actions ont plusieurs niveaux de signification, dont certains sont cachés à la conscience ordinaire* » (Berger 2006, p. 63).

Les sciences sociales partagent, en outre, une épistémologie qui les différencie des sciences expérimentales. Même si cette question est sujette à débat et que les traditions de recherche peuvent varier selon les disciplines et les pays, il est possible d'affirmer que, pour l'essentiel des chercheurs en France – et notamment ceux qui ont été et sont encore impliqués dans l'encadrement de mémoires en sciences sociales au centre de formation en orthophonie de Lyon –, les sciences sociales ne s'inscrivent pas dans la démarche hypothético-déductive telle qu'elle a été décrite par Karl Popper (Popper 1973), c'est-à-dire que leur démarche ne vise pas à tester des hypothèses qui seraient déduites de théories élaborées de manière plus ou moins abstraite. Leur démarche est au contraire plus souvent inductive, c'est-à-dire qu'elle vise à produire des théories à partir de la généralisation de la comparaison de situations singulières, dans l'esprit de la théorie ancrée ou fondée (*grounded theory*) (Glaser, Strauss 1999). En cela, elles sont pour Jean-Claude Passeron des sciences historiques, car elles étudient des phénomènes situés dans le temps et l'espace, et donc non reproductibles (Passeron 2006).

L'enquête de terrain et ses méthodes d'investigation

Les chercheurs parlent ainsi couramment d'enquête et de terrain, des termes qui font écho à cet ancrage dans l'observation de situations réelles. À la différence de l'expérimentation, qui produit des situations contrôlées comme on le ferait dans un laboratoire, l'enquête consiste à collecter des données *in situ*. L'enquête de terrain ne se résume pas à un dispositif méthodologique, mais consiste en un « long travail de description et d'interprétation » (Beaud, Weber 1997, p. 9). Les modalités de l'enquête sont guidées par un questionnement de départ, mais les conditions de déroulement de l'enquête sont également des données qu'il convient d'analyser. La production des données d'enquête, leur contextualisation et leur interprétation sont donc des étapes qu'il est difficile de séparer les unes des autres, au sein de la démarche empirique des sciences sociales.

L'enquête de terrain mobilise des méthodes d'investigation spécifiques, qui peuvent être quantitatives ou qualitatives. En sciences sociales, les approches qualitatives n'ont pas pour objectif de tester une théorie, comme dans les démarches hypothético-déductives, mais de décrire des mécanismes, c'est-à-dire les liens entre les phénomènes observés et leurs causes, dans un objectif de compréhension. De nombreux chercheurs, notamment en sociologie, parlent d'ailleurs plutôt de recherche compréhensive. La particularité de ces approches qualitatives par rapport aux approches quantitatives est de ne pas reposer sur l'exhaustivité ou la représentativité statistique, mais plutôt sur l'observation d'une diversité de situations ou de phénomènes qui permet, par comparaison et contraste, de mettre en lumière les mécanismes explicatifs de ces situations ou phénomènes. L'objectif principal de ces approches est de chercher à saisir le sens que donnent les individus enquêtés à ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, et de réinscrire ces pratiques et ces représentations dans leurs contextes sociaux. Les articles réunis dans ce numéro adoptent tous des approches qualitatives et fondent leur analyse sur ce qui pourrait paraître un petit nombre de cas pour des profanes en sciences sociales, mais la mise en lumière de la régularité de certains mécanismes ou de traits communs à ces mécanismes constitue des pistes d'élaboration de savoirs scientifiques robustes.

Les principales méthodes des sciences sociales sont l'entretien (semi-dirigé, biographique ou de groupe), le questionnaire, l'observation (participante ou non), l'analyse de documents (archives ou publications). Les articles réunis dans ce numéro présentent des exemples d'utilisation de telles méthodes, principalement l'entretien semi-dirigé et l'analyse documentaire, plus facile à mettre en œuvre dans le temps limité du travail sur un mémoire de fin d'étude.

Quelle(s) que soi(en)t la ou les méthodes de recueil adoptée(s), « *les données d'enquête ne sont pas analysables en dehors de leur contexte de production* » (Beaud, Weber 1997, p. 21). Il est donc nécessaire de restituer la manière dont les différentes étapes se sont déroulées. Cela fournit en effet des éléments importants de contextualisation, qui pourront ensuite servir à l'interprétation des résultats. C'est la raison pour laquelle de nombreux extraits d'entretiens ou de corpus figurent dans le corps des articles de ce numéro. Ce mode de rédaction s'inscrit, notamment en France, dans une tradition littéraire qui s'apparente davantage au modèle de la dissertation qu'à celui de la « rédaction scientifique » qui prévaut en sciences de la nature et en psychologie (organisation selon un plan quasi- immuable :

théorie, matériels et méthodes, résultats, discussions).

L'apport des sciences sociales à La réflexivité professionnelle

À l'heure actuelle, toute formation universitaire de niveau master est dans l'obligation d'inclure des éléments de formation à la recherche. Cette injonction s'applique donc au certificat de capacité d'orthophoniste. En outre, le recours à la recherche est mobilisé par la profession d'orthophoniste dans le cadre d'une stratégie de légitimation (Sautier, Perdrix, Guilhot 2014).

Au-delà des injonctions institutionnelles et des enjeux de reconnaissance professionnelle, la recherche en sciences sociales est également un outil qui favorise la réflexivité professionnelle des orthophonistes. L'appropriation de connaissances sur l'histoire de la profession, les caractéristiques socio-démographiques de ses membres, mais aussi de ses patients, et ses rapports à différentes institutions (l'État, la santé, l'école) permet aux professionnels de contextualiser leurs pratiques. La démarche des sciences sociales, telle que les enquêtes de terrain la donnent à voir, permet d'appréhender la complexité du réel. Elle promeut donc une compétence à porter un regard critique sur ses propres pratiques, à analyser ses actions et réactions dans un contexte professionnel, à se regarder penser, décider et faire pour en tirer des conclusions (Blanchard, Woollven 2018). Pour des étudiant(e)s en orthophonie, réaliser un mémoire en sciences sociales peut être l'occasion d'acquérir des connaissances sur une thématique précise, mais aussi de transformer leur regard à ce sujet, en les invitant à adopter une posture qui cherche à dépasser les évidences. Pour des orthophonistes plus aguerris(e)s, ce changement de regard, qui peut également être entretenu par la lecture de travaux de recherche en sciences sociales, peut venir nourrir une posture de professionnel(le) qui s'interroge sa propre pratique de manière réflexive.

Présentation du numéro

Les articles qui constituent ce numéro illustrent la diversité des apports de la recherche en sciences sociales pour les orthophonistes à travers des thématiques et des sujets dont la variété témoigne du champ des possibles. Ils traitent ainsi de la construction du champ de compétences de l'orthophonie, des dynamiques de structuration de la profession et de ses stratégies de légitimation, des caractéristiques des professionnels eux-mêmes, de leur rapport avec d'autres professions comme les enseignants ou les médecins, mais aussi avec les patients...

Mélanie Dantonel et Astrid Philibert proposent une analyse socio-historique du développement d'un champ d'intervention en orthophonie, les troubles

de l'oralité. En mobilisant les méthodes de l'histoire orale, elles montrent toute la pertinence de l'application des concepts de la sociologie des professions à l'analyse de la dynamique d'extension du champ de compétences de l'orthophonie. Leur article actualise les conclusions prémonitoires de leur mémoire, qui évoquait la prochaine reconnaissance réglementaire de ces interventions et leur diffusion en pratique libérale, intervenues 3 ans plus tard...

Brune Perry et Nicolas Guilhot étudient aussi les champs d'intervention en orthophonie, mais en analysant la place des mémoires dans la construction de communautés de recherche s'intéressant à des domaines d'intervention spécifique. Après avoir repéré une communauté portant sur les approches neurologiques de l'orthophonie par une analyse du réseau des participants (auteurs et membres des jurys) aux mémoires, ils ont étudié le discours de membres de cette communauté aux profils variés. L'article présente le rôle central de l'hôpital dans la spécialisation des orthophonistes de ce groupe dans le domaine de la neurologie.

Si aucune spécialisation n'existe officiellement dans le monde de l'orthophonie, Jeanne Ortonne la questionne elle aussi dans son article et utilise la grille de lecture de la sociologie économique pour comprendre comment certains orthophonistes ont pu développer une spécialisation de fait.

Bérangère Fedon s'est intéressée au compte rendu de bilan orthophonique. Souvent vu comme une contrainte, cet écrit obligatoire se révèle pourtant être aussi pour les orthophonistes interrogés un outil de reconnaissance de leur expertise. Les usages variés dont il est l'objet témoignent par ailleurs d'oppositions dans les pratiques qui signent l'existence de segments professionnels.

Ségolène Legrand et Lisa Lopez Uroz ont également étudié la pratique orthophonique en s'intéressant aux usages du secret professionnel dans la relation des orthophonistes avec les enseignants. Leur analyse révèle que, derrière le discours unanime des professionnels interrogés, souvent peu étayé par des références normatives, mais plutôt construit par la socialisation professionnelle et la pratique, se cachent des pratiques plurielles, parfois en opposition avec la rigueur affichée dans les discours. Dans les relations avec les enseignants, le secret professionnel est surtout utilisé comme un outil de différenciation avec le champ de la pédagogie, par des stratégies de légitimation qui se traduisent parfois par des rapports de domination symbolique tels que les décrit Pierre Bourdieu.

Lou Rochard traite aussi de rapports de domination en étudiant les

représentations sociales qu'ont les personnes sourdes et malentendantes, de l'orthophonie. Elle analyse les hiérarchies qui s'instaurent entre soignés et soignants, le vécu expérientiel majoritaire d'une recherche de normalisation qui génère fatigue et sentiment de perte de liberté, et le rôle des socialisations sourdes primaire ou secondaire dans la construction des représentations du métier d'orthophoniste.

Stéphane Lemaire et Sophie Lespinasse ont cherché à comprendre comment la pratique de l'orthophonie dans un milieu transculturel (l'île de La Réunion) est susceptible de renforcer ou de remettre en question l'identité professionnelle.

L'article d'Emmanuelle Vadé, « La socialisation des hommes orthophonistes : quelles masculinités ? », est une contribution à l'étude sociologique des membres de ce groupe professionnel. Partant du constat d'une profession majoritairement féminine, il s'intéresse, à partir d'une enquête par entretien, aux trajectoires des minoritaires que sont les hommes. Il montre l'évolution des rapports qu'entretiennent ces derniers aux normes de masculinité, depuis leur socialisation primaire jusqu'aux premières années de leur carrière professionnelle. Ce travail permet ainsi de comprendre la place singulière qu'occupent les hommes au sein du groupe professionnel.

Références bibliographiques

- BEAUD, S., et WEBER, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, France : Éditions la Découverte. ISBN 978- 2-7071-2789-1.
- BERGER, P.-L. (2006). *Invitation à la sociologie*. Paris, France : La Découverte. ISBN 978-2-7071-4923-7.
- BLANCHARD, M., et WOOLLVEN, M. (2018). Le savant et le CPE. Les difficultés du regard sociologique dans l'initiation à la recherche en master MEEF « encadrement éducatif ». In : *Journées d'études « L'enseignement de la sociologie en ESPE : contextes, objectifs, effets »*. ESPE d'Aquitaine - Mérignac. 15 juin 2018.
- GLASER, B. G. et STRAUSS, A. L. (1999). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. New York: Routledge.
- PASSERON, J.C. (2006). *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris, France: A. Michel. ISBN 978-2-226-22527-6.
- POPPER, K. (1973). *La logique de la découverte scientifique*. Paris: Payot.
- SAUTIER, M., PERDRIX, R. et GUILHOT, N. (2014). Se dire pour se faire : évolution et enjeux des discours professionnels dans la construction du champ orthophonique. *Rééducation orthophonique*. 2014. N° 257, p. 255-283.
- SINGLY, F. de, GIRAUD, C. et MARTIN, O. (2013). *Nouveau manuel de sociologie*. Paris, France : Armand Colin. ISBN 978-2-200-28593-7.

TAIN, L. (2007). *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession*. Rennes, France : Éditions de l'École nationale de la santé publique, DL 2007. ISBN 978- 2-85952-931-4.